

LE PETIT JOURNAL DE BOURG DU BOST

Bulletin d'informations locales

N° 53 - Juin 2016

Rendez-vous de l'été

- Vendredi 1er juillet à 18h00 : Concert à l'église avec la chorale « Voices of Hope »
- Soirées musicales au café (programme p.17)
- Dimanche 14 août : fête de la soupe



La fête de la Soupe c'est ça : dégustation, musique, danse, convivialité ...
et ... beaucoup de travail pour les bénévoles.

Editorial

Les sociologues le constatent : il y a permanence des cultures régionales en France et ce, malgré l'accélération de la mobilité géographique, malgré la pression grandissante de la « culture-télé » et d'Internet.

Bourg du Bost, comme l'ensemble du Périgord, n'échappe pas à la règle. La fête de la soupe en Août, le carnaval de Pétassou, les feux de

Saint Jean ... témoignent de cette résistance.

L'expérience a montré que ces rencontres, ces fêtes, ces repas conviviaux contribuent à lutter contre le repli sur soi et maintiennent un lien social indispensable dans les communes rurales comme la nôtre.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances avec du repos, des plaisirs partagés et du soleil.

Le Comité de rédaction

Les rédacteurs de ce numéro : Lydie & Didier Clochard, Bernard Gouny, Rosemary Vose
Ont également participé à ce numéro : Thérèse Gouyon, Jacqueline Le Breton, Philippe Perrin.

Le Mot du Maire



CHÈRES AMIES, CHERS AMIS

Les beaux jours vont enfin arriver, et avec eux le lot de manifestations festives pour notre commune. Festivités qui vont nous permettre de nous retrouver et ainsi de renouer le dialogue, qui, par les temps qui courent, me semble bien absent dans les rapports humains, même au niveau de notre village.

Les travaux du columbarium vont enfin pouvoir commencer, car l'acte d'achat est enfin régularisé, et il faut maintenant que l'artisan en charge de ce chantier le programme dans son planning.

Les 2 lavoirs sont terminés, et afin de les redécouvrir, une randonnée va nous permettre de nous retrouver autour de ces endroits qui ont marqué le passé de notre commune, et aussi l'avenir.

Je ne peux éviter de vous parler finance, et à nouveau être fier de mon conseil municipal qui m'accompagne dans une gestion saine et mesurée, ce qui nous permet de maintenir la fiscalité au même niveau, malgré la baisse conséquente des dotations de l'état, tout en continuant à investir, et à poursuivre de nouveaux projets.

Au niveau de la communauté de communes, et suite à la décision unilatérale de Mr le Préfet, nous sommes amenés à fusionner avec la communauté de communes de ST AULAYE - LA ROCHE CHALAIS et ce au 1^{er} janvier 2017. Lors du dernier Conseil Communautaire la décision a été prise de saisir le Tribunal Administratif pour contester la fusion de la CCPR et de la CCPS au 1^{er} janvier 2017. La procédure est en cours.

Cette nouvelle fusion nous obligerait à remettre en cause les compétences en place depuis 1 an et refaire ce travail avec nos nouveaux collègues.

J'essaierai, dans la mesure de mes moyens de défendre au mieux les intérêts de notre commune, même si ce combat est souvent perturbé par les actes d'incivilités récurrents dans Bourg du Bost : panneaux indicateurs arrachés, dégradation du balisage suite à un arrêté du Maire ... et plus grave mais pas de notre fait, incendie volontaire, vols qui engendrent risques pour la population, pertes de temps, coûts pour la commune, et plus préoccupant, la lassitude qui peut s'installer au niveau des élus, et par là même déplacer les centres de décisions, au détriment des communes peu peuplées comme la nôtre.

Je terminerai en vous souhaitant de très bonnes vacances, en vous invitant à vous investir auprès des associations de notre commune, des manifestations qu'elles organisent, et surtout je vous invite au dialogue, car beaucoup de problèmes peuvent se résoudre autour d'un bon verre (avec modération) ou d'un bon repas.

Encore une fois, bonnes vacances, et surtout bon vent à notre commune, qui nous est si chère et que nous devons préserver.

Tierry DECIMA

**A message from the Mayor*

DEAR FRIENDS

Better weather is here at last and bringing with it the festive events of our village. These festivities help to bring us together and to renew dialogue between us, which to me, at this particular time seems to be lacking in human relationships, even in our village.

Work on the Columbarium can at last be started, the purchase of the land finally completed. Now the construction work has to be slotted into the planning programme of the artisan in charge of the site. The two lavoirs are finished, a walk will be organized to visit these and other places from our village's past and also those of the future.

I cannot avoid talking to you about finance. Once again, I am proud of my Conseil Municipal who has worked alongside me, in a calm and restrained manner. This has allowed us to maintain taxes at the current level despite the lower amount of donations we receive from the State, and enables us to continue to invest and pursue new projects.

Regarding the Communauté de Communes, following the unilateral decision of Mr le Prefet, we are to join up with the communes of St Aulaye - La Roche Chalais as from 1st January 2017. At the time of the last Community Council the decision was made to seize the Administrative Court to dispute the fusion of the CCPR and the CCPS at January 1st, 2017. The procedure is in hand.

This merger would oblige us to resubmit our plans of the last year and work through them again with our new colleagues.

I will try, to the best of my ability, to defend the best interests of our community, even if this battle is sometimes upset by acts of uncivil behaviour happening in Bourg du Bost : Sign posts pulled out, the displacement of marking tapes put up by the Mayor, and burglaries, creating risks to the population, and even more serious, but not of our doing, a deliberate fire. All causing a loss of time, costs to the community, and even more worrying, these events could have a negative affect on the members of our committee and create a lassitude, resulting in the loss of local decision making, to the detriment of small communes such as our own.

I will finish by wishing you all a very happy holiday season, and inviting you to support your local committees the festivities which they organise and, above all, I invite you to discuss matters together, as many problems can be resolved around a good glass of wine [within moderation] or a good meal.

Once again, enjoy the holidays and, above all, may the wind of good fortune blow through our village, which is so dear to us all and which we must preserve.

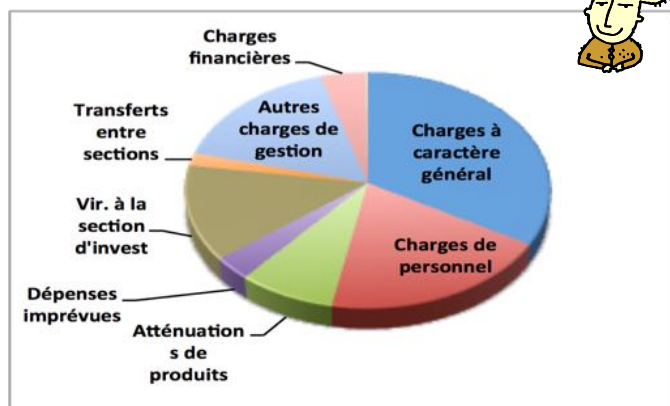


Tierry DECIMA

Informations Municipales

Répartition du budget primitif Commune

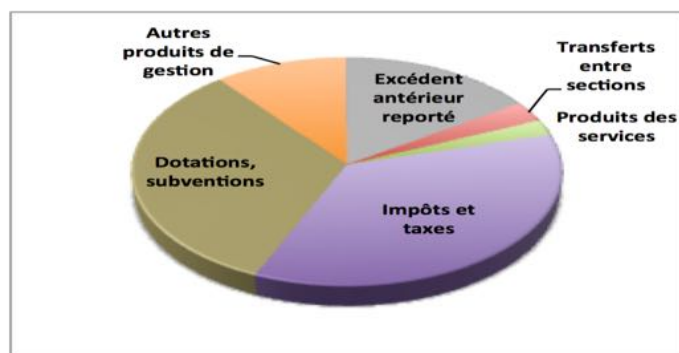
Fonctionnement Dépenses



Charges de personnel	33 960,00 €	19,50%
Atténuations de produits	14 145,00 €	8,12%
Dépenses imprévues	5 527,29 €	3,17%
Virement à la section d'investissement	22 859,00 €	13,13%
Transferts entre sections	3 114,00 €	1,79%
Autres charges de gestion	28 488,00 €	16,36%
Charges financières	7 504,00 €	4,31%
Charges exceptionnelles	200,00 €	0,13%
Total	174 117,29 €	100%

Le budget fonctionnement dépenses est en nette baisse par rapport à l'année 2015 (-11%) dû pour l'essentiel à une baisse sensible des coûts liés aux bâtiments, mais également à une baisse des charges financières et de personnel.

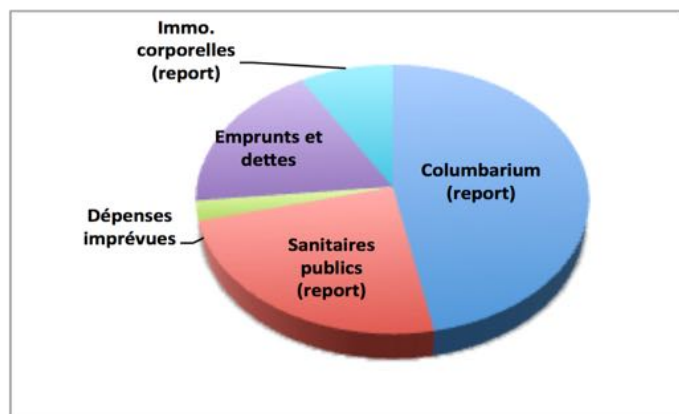
Fonctionnement Recettes



Excédent antérieur reporté	27 155,29 €	15,60%
Transferts entre sections	5 000,00 €	2,87%
Produits des services	3 750,00 €	2,15%
Impôts et taxes	62 703,00 €	36,01%
Dotations, subventions	56 949,00 €	32,71%
Autres produits de gestion	18 460,00 €	10,60%
Produits exceptionnels	100,00 €	0,06%
Total	174 117,29 €	100,00%

Le budget fonctionnement recettes est également en nette baisse par rapport à l'année 2015 dû en grande partie à une baisse sensible de l'excédent antérieur reporté, mais également, pour la 3ème année consécutive, à une baisse des dotations de l'état (- 8,2% pour cette année)

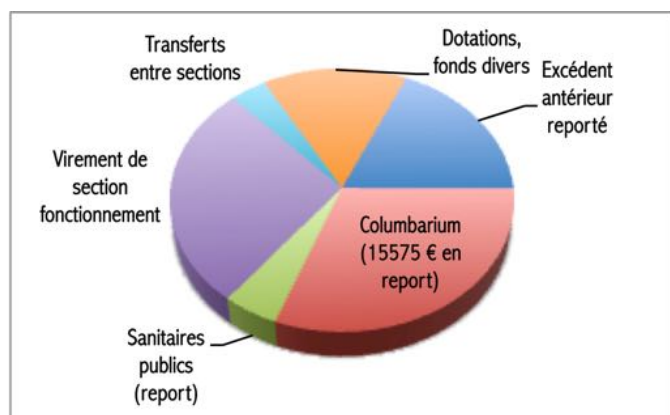
Investissement Dépenses



Columbarium (report)	39 000,00 €	46,90%
Sanitaires publics (report)	20 000,00 €	24,05%
Dépenses imprévues	2 000,00 €	2,41%
Emprunts et dettes	15 150,00 €	18,22%
Immobilisations corporelles (report)	7 000,00 €	8,42%
Total	83 150,00 €	100,00%

Les travaux d'aménagement de la traversée du bourg étant terminés, le budget d'investissement dépenses concerne uniquement les projets Columbarium et sanitaires publics, d'où une forte diminution de nos emprunts.

Investissement Recettes

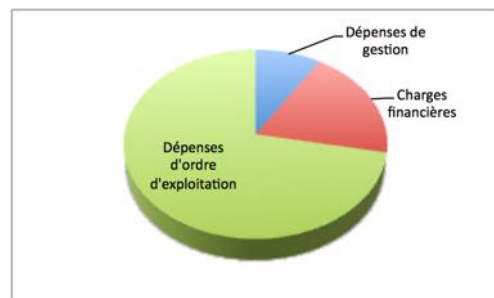


Excédent antérieur reporté	15 280,32 €	18,38%
Columbarium (15575 € en report)	25 575,00 €	30,76%
Sanitaires publics (report)	4 000,00 €	4,81%
Virement de section fonctionnement	22 859,00 €	27,49%
Transferts entre sections	3 114,00 €	3,74%
Dotations, fonds divers	12 321,68 €	14,82%
Total	83 150,00 €	100%

Les principales recettes d'investissement concernent les subventions et dotations reçues pour le financement des projets Columbarium et sanitaires publics.

Répartition du budget primitif Assainissement

Exploitation Dépenses



Dépenses de gestion		2 436,76 €	8,92%
Charges financières		5 235,00 €	19,16%
Dépenses d'ordre d'exploitation		19 652,24 €	71,92%
Total		27 324,00 €	100%

Le budget exploitation dépenses est stable par rapport à l'année 2015.

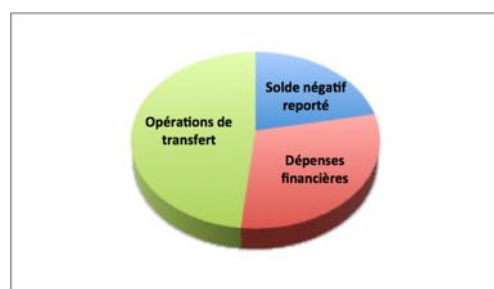
Exploitation Recettes



Recettes de gestion		15 400,00 €	56,36%
Recettes d'ordre d'exploitation		11 924,00 €	43,64%
Total		27 324,00 €	100%

Le budget exploitation recettes est stable par rapport à l'année 2015.

Investissement Dépenses



Solde négatif reporté		5 407,18 €	21,91%
Dépenses financières		7 351,00 €	29,78%
Opérations de transfert		11 924,00 €	48,31%
Total		24 682,18 €	100%

Lié au solde négatif reporté, le budget d'investissement dépenses est en augmentation par rapport à l'année 2015.

Investissement Recettes



Opérations de transfert		19 652,24 €	79,62%
Recettes financières		5 029,94 €	20,38%
Total		24 682,18 €	100%

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016

Comme chaque année, le Conseil Municipal a voté les taux d'imposition des taxes directes locales. Comme l'an passé, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a choisi de ne pas augmenter la pression fiscale locale, et donc de maintenir les taux d'imposition des taxes pour l'année 2016 au même niveau qu'en 2015, soit :

- 10,94 % pour la taxe d'habitation pour un produit attendu de 27 503,00 €
- 8,9 % pour la taxe foncière (bâti) pour un produit attendu de 14 249,00 €
- 42,83 % pour la taxe foncière (non bâti) pour un produit attendu de 9 851 €

Pour 2016, le produit fiscal total attendu est donc de : 51 603,00 €

71ème anniversaire du 8 mai 1945



Comme chaque année, depuis 71 ans, dans toute la France, des citoyens ont rendu hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale.

Nous sommes toujours nombreux à penser qu'il est important de se réunir afin de garder en mémoire le respect que l'on doit à ces hommes et à ces femmes morts pour la France.

« Mort pour la France », c'est justement ce que l'assemblée réunie à Bourg du Bost a répété, pour chaque nom cité par Thierry Décima, soulignant ainsi le caractère unique et irremplaçable de chaque personne sacrifiée.



Lavoir de la « Mairie »

Avant les travaux

Après le lavoir de « La Lande », celui de la Mairie a fait peau neuve.



Une couverture en tuile canal a été posée en remplacement des tuiles mécaniques, le pignon sur rue ouvert en partie haute pour laisser entrer un peu de lumière, les allèges de la façade principale supprimées, un poteau en pierre reprenant l'arbalétrier. Un enduit coloré d'une teinte identique à celle de la Mairie habille maintenant les murs extérieurs.



Après les travaux



Toute cette intervention a été réalisée dans un souci d'économie, de simplification et de respect de la fonction historique. Il peut être rappelé que le bac à lessive intérieur est en béton, sa forme parfaitement adaptée à sa fonction, son origine pouvant se situer dans les années 35 / 40 du XXème siècle. Des modèles similaires individuels basés sur le même principe équipaient à cette époque les buanderies de certains logements ou de pavillons.

Départ en retraite de Francis Dumas. Arrivée de Christophe Menesplier.

Francis Dumas, employé municipal depuis 30 ans, a fait valoir ses droits à la retraite. Il quitte donc la commune de Bourg du Bost. Lors d'une cérémonie sympathique Thierry Décima et son Conseil Municipal ont rendu hommage à cet homme singulier, qu'on ne comprenait pas toujours, mais qui était dévoué à sa tâche, ne comptant pas ses heures, allant jusqu'à utiliser ses outils personnels pour le bien commun. Discret, agréable et serviable avec tous, il faisait partie du paysage du village. C'est ce qu'on appelle « un brave homme ». Nous lui souhaitons une longue et bonne retraite.

Christophe Ménésplier est désormais, deux jours par semaine, le nouvel employé de Bourg du Bost. Il sait ce que service public veut dire étant lui même Conseiller Municipal à Petit Bersac. Voirie, espaces verts, bricolages, ... Christophe a déjà montré son savoir faire. Nous lui souhaitons chaleureusement la bienvenue dans notre village.



Nous rappelons que tout citoyen peut assister aux réunions du Conseil Municipal (le jour et l'heure sont affichés sur le panneau extérieur).

Par ailleurs, il est possible de consulter en mairie le registre des délibérations du Conseil Municipal.

Une nouvelle médaille pour Janick Laville.

Ce fut à nouveau une surprise pour notre deuxième adjoint, lorsque, lors de la présentation des vœux du Maire, le 10 janvier dernier, Thierry Décima lui a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon vermeil, pour trente années passées au service de sa commune.

Nous espérons le garder de nombreuses années encore au sein du Conseil.



Notre Mégane devenue Dauphine



Le carnaval Pétassou s'est déroulé le 5 mars dans les rues de Ribérac. En tête il y avait le char de Miss Carnaval, Marie Alix Radjama, entourée de ses dauphines. Parmi ces dernières se trouvait notre jolie secrétaire de mairie, Mégane devenue dauphine ... Seuls les plus de 50 ans saisisront le jeu de mots.

Rappel des horaires de la mairie :

- mardi de 9h à 12h
- jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- vendredi de 9h à 12h

tel. 05 53 90 65 05

Pour obtenir un rendez-vous avec Mr le Maire il suffit d'appeler la mairie.

Rappel : les dates des Conseils Municipaux sont toujours affichées.

Facebook

La mairie de Bourg du Bost vous propose de consulter sa page facebook. Tapez « Commune Bourg du Bost » et demandez à être « ami ». Vous trouverez sur le journal facebook de la mairie de nombreuses photos et informations sur le village.

Des cambriolages dans notre commune



Régulièrement, des particuliers de notre village ou des villages voisins subissent un cambriolage. Ces cambriolages ont lieu principalement en journée (c'est le cas en France pour 80% d'entre eux). Parfois ils ont lieu alors que les habitants sont présents à leur domicile.

Les cambrioleurs choisissent en priorité les maisons présentant des facilités d'accès et ... de fuite. Ils savent que les maisons « luxueuses » sont bien protégées, ils visent donc les autres. Les repérages de terrain se font la nuit. Bureau et chambres sont

prioritairement visités et font l'objet souvent d'une grande dégradation. Le but de ces cambrioleurs est de voler de l'argent et des petits objets ou bijoux aisément négociables.

Les assureurs donnent de précieux conseils en prévention d'usage. En résumé :

- ne pas laisser d'indice signalant notre absence
- rendre l'accès à notre habitation le plus difficile possible. Le cambrioleur est pressé, il ne dispose que de quelques minutes pour entrer, trouver et fuir.



Burglaries in our village.



Regularly, people in our village or neighbouring villages suffer a burglary. These burglaries occur mainly during the daytime (in France this is the case for 80%).

Sometimes, burglaries happen even when the habitants are at home (in the garden for example).

The burglars first choice are houses with easy access and..... escape. They know that "expensive" houses will be well protected, so they target the others. They survey the lay of the land at night.

Studys and bedrooms are their first priority and are often ransacked. Their aim is to steal cash and small items and pieces of jewellery which they can easily sell.

Insurance companies will offer you good advice on how to protect your home. In short you need to:

- *Not make your absence obvious.*
- *Make access to your house as difficult as possible. The burglar is in a hurry, he wants to break in, search and leave, all within a few minutes.*

Intervention des pompiers

Accidentellement le tracteur de la commune a pris feu. Cet incendie provoqué par un court circuit au niveau du câblage électrique a eu lieu dans la cour de la salle Thérèse Morillère et n'a pas, fort heureusement, eu d'incidence sur l'environnement.

Les pompiers sont intervenus rapidement mais l'engin est définitivement hors d'usage. Aussi, en remplacement la Commune a dû faire l'acquisition d'un tracteur d'occasion.



Un peu de civisme : des droits ET des devoirs.

Les feux :

A partir du 15 juin, quelles que soient les conditions météo et sauf dérogation exceptionnelle, les feux sont interdits jusqu'au 15 octobre inclus. (Arrêté préfectoral du 14-03-2013 affiché sur le panneau d'information de la mairie).



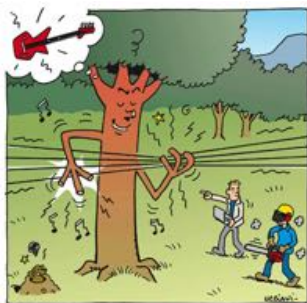
Le bruit :

Le bruit causé par des activités de jardinage ou de bricolage peut être source de nuisances et de conflits. C'est pourquoi les travaux demandant l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tronçonneuse, tondeuse à gazon, scie mécanique ...etc., ne peuvent être effectués que :



- les jours ouvrables de 8h 30 à 12h et de 14h 30 à 19h 30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

L'égavage :



En parcourant notre commune, on peut constater qu'en de nombreux endroits, les réseaux électriques et téléphoniques sont envahis par les haies et branches d'arbres dont ils sont parfois prisonniers.

De ce fait, les risques de rupture de ces réseaux sont évidents et nous vous rappelons que la commune n'a pas les moyens d'égaver les kms de lignes (et de plus ce n'est pas de sa compétence). Il appartient donc aux propriétaires des haies et arbres de réaliser cet égavage car ils sont seuls responsables de tout incident ou accident pouvant survenir suite à un défaut d'entretien. C'est la loi.

Pour votre information :

Obligation d'égavage : Article R.161-24- 1° et 2° du code civil

Plantation présentant un danger pour la sécurité publique : Article L.2212-4 du Code Général des Collectivités Territoriales



Information des usagers relative à la distribution des sacs noirs pour déchets.

Depuis 2012, suite à l'extension des consignes de tri, le volume des sacs noirs à enfouir ne cesse de diminuer au profit des déchets recyclables d'une part, et par la mise en place du compostage individuel d'autre part.

La tendance est donc très bonne, vos gestes au quotidien le sont aussi.

Ainsi, il n'était plus logique de continuer à fournir des sacs noirs d'un volume trop important.

C'est pourquoi, le Comité Syndical du SMCTOM lors de la session du 16 novembre 2015 a approuvé la modification du volume des sacs noirs distribués aux usagers pour le porter à 30L uniquement (la quantité par foyer reste inchangée).

Nous sommes conscients que cette modification va entraîner des changements d'habitudes, des mécontentements, cependant continuer à consommer du plastique inutilement, qui nous coûte à tous à l'achat et qui plus est, nous coûte également à l'enfouissement, n'est pas une bonne raison.

Nous comptons sur votre engagement et votre compréhension.

Moustique tigre en Dordogne :



La Dordogne est désormais classée au niveau 1 du plan anti-dissémination de la dengue et du chikungunya, virus que le moustique tigre est susceptible de transmettre.

La seule façon de limiter sa prolifération est de détruire les endroits où il se reproduit : les eaux stagnantes. Avec le niveau d'eau des mares cela ne va pas être simple...

Les services de l'Etat et les collectivités locales ont d'ores et déjà pris un certain nombre de mesures de surveillance (localisation des malades et des lieux de pontes).



Chacun peut contribuer à cette surveillance en signalant ses observations sur :

www.signalement-moustique.fr

Problématique autour du refus de pose des nouveaux compteurs ERDF LINKY



Afin d'en savoir plus sur cette problématique, les 2 délégués de notre commune au SDE 24 (Syndicat Départemental d'Energie Dordogne) ont assisté à une réunion d'échange et d'information sur ce sujet le 21 avril dernier à Périgueux.

Qu'en est-il exactement ?

Un nouveau compteur communicant

Sous l'impulsion du droit de l'Union Européenne, l'Etat s'est fixé en France comme objectif de réaliser le déploiement généralisé des systèmes de comptage dit «communicants», de type Linky, en vue d'améliorer notamment le service rendu aux consommateurs et aux fournisseurs.

Le compteur intelligent est capable de recevoir et d'envoyer des informations via un concentrateur qui collecte par Courant Porteur en Ligne (CPL) toutes les informations en provenance des compteurs et les communique au Gestionnaire de Réseau de Distribution (GRD). Le système informatique du GRD étant accessible aux fournisseurs, ces derniers reçoivent les données de comptage de leurs clients pour la facturation de l'énergie.

Ainsi, le compteur intelligent permet la généralisation des opérations à distance (relève des compteurs, coupure de l'alimentation, modification de la puissance souscrite).

Il permet également la consultation quotidienne par le client final de ses données de consommation, la facturation sur la base de données réelles (et non plus estimées) et la diversification d'offres tarifaires de la part des fournisseurs, adaptées aux besoins spécifiques de chacun.

A l'heure du déploiement généralisé des compteurs Linky, eu égard aux polémiques que ce projet suscite quant à la dangerosité des rayonnements électromagnétiques émis par le CPL et aux risques d'incendie ou encore d'atteinte à la vie privée, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) s'est interrogée sur la possibilité pour les Autorités Organisatrices de Distribution d'Electricité (AODE) de voir leur responsabilité engagée.

Elle s'est également interrogée sur la marge de manœuvre dont disposeraient les usagers, les AODE ainsi que sur la possibilité pour les maires de s'opposer à la pose et à l'utilisation des compteurs Linky et sur l'opportunité d'invoquer, dans ce contexte, le principe de précaution.

Point sur le déploiement de LINKY

- Début de la pose : 1er décembre 2015.
- Objectif : pose dans 35 millions de foyers en France d'ici 2021.
- 630 000 compteurs déployés (5000/j)
- 300 communes concernées
- La FNCCR à laquelle adhère le SDE 24, a fait réaliser une analyse juridique sur la propriété et la responsabilité des AODE (voir encadré ci-à côté).
- à ce jour, 62 communes ont refusé la pose et 86 autres ont demandé le report d'un an

Pour info : La pose des compteurs LINKY est programmée dans notre commune entre juillet et décembre 2021

Résultat de l'Analyse juridique relative au déploiement des compteurs LINKY - propriété - responsabilité

- L'AODE est propriétaire des ouvrages du Réseau Public de Distribution (RPD) et donc des installations de comptage.
- Le concessionnaire (ERDF) est seul responsable à l'égard des tiers des dommages causés par l'existence ou le fonctionnement des ouvrages concédés.
- Absence de droit de l'usager pour s'opposer à l'installation du compteur.
- Marge de manœuvre limitée des AODE (Cf. article 1er du cahier des charges de concession).
- Pas de marge de manœuvre des Maires au titre de leur pouvoir de police
- Difficulté d'évoquer le principe de précaution pour s'opposer au déploiement généralisé des compteurs LINKY.

Page 11



Etat civil

Quatre décès sont à déplorer ce dernier semestre. Toutes nos condoléances aux familles.

René Charrieras, veuf de Paulette Rivière, conseiller municipal de Bourg du Bost de 1983 à 1995, est décédé le 12 janvier à l'âge de 83 ans.

Nicole Rauwel (née Clery), épouse de Jean Marie Rauwel, est décédée le 14 janvier à l'âge de 72 ans.

Jean Claude Vicaire, époux de Claudette Foucaud, est décédé le 19 juin à l'âge de 75 ans.

Bill (Norman) Vose, époux de Rosemary Grace, né au Royaume Uni, est décédé le 1er mars à l'âge de 83 ans.

During a sad but heart-warming ceremony both English and French paid homage to this modest man who was well respected by those who knew him.

In Great Britain he was a member of the Metropolitan Mounted Police Force, he was a keen sportsman, and a very good cricketer.

The testimonies of his family and friends, as many French as English, depicted an honest man, faithful, cultivated, kind and generous, with a good English sense of humour.

He believed in solidarity, and was a member of the Bourg du Bost committee.

He was an animal lover who, with the help of his wife Rosemary, little by little transformed his home into a Maison de Retraite for old and lame cats and dogs.

Bill left us with these words :

*My time has come
Do not weep for me
Live your life to the full.*



C'est avec bonheur que nous avons appris une nouvelle naissance à Bourg du Bost.

Bienvenue à la petite
Leannah Grivelet née le 11 mai.
et félicitations aux heureux parents
Ludivine Loth et Loïck Grivelet.

Un mariage est prévu samedi 16 juillet
13h 30 à la mairie, 15h à l'église de Bourg du Bost

Après 10 ans de bonheur et deux enfants merveilleux, le moment est venu pour
Claire Berry et Frédéric Marache,
habitants de La Lande,
de sceller leur union.



Nos meilleurs vœux de bonheur.

Lors d'une cérémonie sobre et chaleureuse, Anglais et Français ont rendu hommage à Bill Vose, cet homme modeste qui inspirait un grand respect à tous ceux qui l'ont côtoyé.

En Grande Bretagne il faisait partie de la police montée.

C'était un sportif passionné et un très bon joueur de cricket.

Les témoignages de sa famille et de ses amis, tant anglais que français, ont dépeint un homme droit, fidèle, cultivé, gentil et généreux. Ne se prenant pas au sérieux, d'ailleurs il préférait écouter plutôt que de parler, il utilisait volontiers l'humour britannique.

Il croyait beaucoup à la solidarité et s'était engagé dans la vie associative à Bourg du Bost. Compatissant avec les animaux, avec la complicité de son épouse Rosemary, sa maison s'est peu à peu transformée en Maison de Retraite pour chiens et chats élopés ou trop vieux.

Bill nous a laissé ces mots :

**Mon temps est terminé
Ne soyez pas en deuil pour moi
Vivez plutôt votre vie à fond**

VIE ASSOCIATIVE

Vide grenier du 22 mai 2016 : Il leur fallut bien du courage ...

A.L.S.C.



Le vide-greniers de Bourg-du-Bost, sous un ciel orageux et pluvieux, n'a pu hélas se dérouler dans les meilleures conditions. Nous ne pouvons que saluer le courage de ceux, qui devant les éléments imprévisibles, armés de leur parapluie ou imperméable, n'ont pas hésité à parcourir les rues du village où quelques exposants stoïques attendaient avec patience le chaland.

Comme il se dit souvent « à chaque année suffit sa peine. 2017 sera une autre année ».

Deux stands proposaient des plantes, dont un troc où chacun pouvait se servir et échanger ses boutures. L'avantage du troc c'est qu'il n'y a pas d'échange d'argent. Juste du partage.

Pastiche :

Il pleuvait fort sur la grand route, nous cheminions sous parapluie...

Joyeuses Pâques à Bourg du Bost

Ils étaient nombreux cette année encore les enfants du village ayant répondu à l'appel des cloches de Pâques.

Dans les fourrés, dans les creux, en bas, en haut, devant ou derrière l'église, avec ou sans aide des plus grands, ils ont tout trouvé et sont repartis le petit panier bien rempli.

Tant d'effort méritait bien un goûter qui était d'ailleurs prévu par l'ALSC.

Pour les adultes une occasion de bavarder entre voisins.



Manifestations de l'A.L.S.C. en 2016 :

Dimanche 14 août : fête de la soupe

Samedi 15 octobre : soirée karaoké et repas dansant à partir de 20h

samedi 3 décembre : Téléthon avec randonnée pédestre.

Dimanche 11 décembre : arbre de Noël

BOURG DU BOST

Dimanche 14 Août 2016

17ème GRAND CONCOURS de SOUPE en Périgord



**** à 15 h 00 ****
Spectacle **GRATUIT**
Avec le groupe
EULALIE COUNTRY

Le midi : Soupe à l'ancienne & Plateau repas

Le soir : REPAS DANSANT

Avec l'Orchestre

« HARMONY MUSETTE »

20 € adultes - 10 € enfants

Réservation repas du soir au
06 78 95 49 36 ou 06 14 11 33 98

Venez découvrir la dance et la musique country à 15h. Spectacle gratuit.

De la chaleur ...

Celle de la météo des jours précédents, celle du feu préparé par quelques bonnes volontés, et celle surtout, en ce jour de la **Saint Jean**, de la chaleur humaine.

On dit que la musique adoucit les moeurs, certainement aussi elle réchauffe les coeurs.

A l'église la chorale **La Voix Si La Voix La** nous a, cette année encore, enchantés avec des « pépites » récoltées sur tous les continents. Un grand merci au chef de chœur Alexandre Southgate et à ses complices.

La jeune chorale (à peine un an d'existence), **Voixains** de Vanxains, a choisi quant à elle d'interpréter un répertoire plein d'humour et de malice. Nous remercions Anne Dammers et ses choristes.

Enfin nous avons apprécié la prestation des deux clarinettes, Jean-Paul Moncoucut et Fabrice Desgoulières, qui ont joué quelques joyaux du patrimoine musical européen.

Ceux qui ont eu la chance d'assister au concert sont sortis de l'église sereins, détendus, simplement heureux.

Mais la soirée ne faisait que commencer.

Un accueil chaleureux avec apéritif offert par l'ALSC attendait Bostiens et amis du village sur le pré communale pour une soirée sympathique faite de partages et de chants.

Même la pluie n'a pas osé gâcher ce moment précieux.

Cerise sur le gâteau, un arc en ciel a magnifié ce rassemblement.



On le foot

Sardinade géante le 18 juin et **moules frites** au vide-greniers du 26 juin.

Après une année d'efforts par tous les temps, le Club de foot Petit Bersac-Bourg du Bost fait la fête où tout le monde est invité.



Ceux là ne font pas du foot que devant la télé. Jeunes et moins jeunes, filles et garçons mouillent le maillot. Ensuite ils font la fête et c'est toujours une réussite. La pluie n'a même pas osé pointer son nez malgré les prévisions météo pas très avenantes.

180 repas ont été servis le samedi 18 juin avec une ambiance du feu d'enfer. Cette année encore la sardinade a été une réussite. D'ailleurs, c'est promis ils recommenceront l'année prochaine. Qu'on se le dise.



Ambiance festive assurée par **LA BAND'A NOUS** Ceux là aussi n'hésitent pas à mouiller la chemise.



Vide-greniers

Ce dimanche 26 juin l'association foot Bourg du Bost - Petit Bersac avec leurs amis et complices de l'association du Musée ont de nouveau animé le village avec un vide-greniers qui a accueilli plus de 75 exposants. Une exposition de superbes tracteurs et autres engins agricoles a attiré un public nombreux.

Restauration réussie avec 140 repas servis.



Récital à l'église de Bourg du Bost



The Choir « Voices of Hope »

under the direction de [Stephen Pratt](#),

Professor - Composer,

return again to Bourg du Bost

village Church on :

Friday 1st at 6 o'clock P.M.

Six members from the musical ensemble of Liverpool University, will sing « a cappella » their own interpretation of traditional songs, English pastoral, the Beatles, Beach Boys and other popular songs.

Admission is free. Donations are welcome and will be sent to support a children's Charity in India and Uganda.

La chorale « Voices of Hope »

(Voix de l'Espoir)

sous la direction de [Stephen Pratt](#),

Professeur - Compositeur,

sera de retour, le :

Vendredi 1^{er} juillet, à 18 h

dans l'Eglise de Boug-du-Bost.

L'entrée est gratuite, une collecte sera effectuée au profit d'une œuvre de bienfaisance au profit d'enfants en Inde et en Ouganda.

le Bouche à Oreille

CAFE RESTAURANT

**Programme riche et varié
pour vos soirées d'été
au Bouche à Oreille.**



vendredi 8 juillet

musique blues

avec Denis Aguera

vendredi 15 juillet

du blues au piano

avec Simon (piano et voix)

vendredi 22 juillet

spectacle de flamenco

avec musicien et danseuse

samedi 30 juillet

variété franco anglaise

avec Les Grigoux

« Guitariste, chanteur et harmoniciste , je présente un spectacle en solo où j'utilise mes capacités musicales au service d'un répertoire aux couleurs blues et jazz.

Grâce à un système d'enregistrement direct je peux superposer différentes couches instrumentales ou vocales me permettant d'enrichir la musique et d'improviser sur celle-ci !

Personnalisant ainsi des reprises allant de Georges Benson à Charles Trenet en passant par Django Reinhardt, John Lee Hooker, Serge Gainsbourg et bien d'autres, je laisse une place importante à l'improvisation dans mes représentations. » Denis Aguera

Chit chat

Depuis plusieurs mois, les jeudis à partir de 15h, Anglais et Français se sont retrouvés pour un bavardage informel au café de Bourg du Bost afin d'apprendre à s'exprimer dans la langue de l'autre.

Ce furent des moments très sympathiques.

A renouveler à l'automne ? Avec probablement un changement d'horaire.

Pour plus de précisions s'adresser à Lydie
(06 73 61 69 90)



DES SOUTERRAINS ET CLUZEUX A BOURG DU BOST

Dans l'histoire locale deux cluzeaux ont été recensés à Bourg-du-Bost. Nous trouvons en effet des renseignements et une description documentés de ceux-ci, dans un ouvrage sur les CLUZEUX en Périgord de Serge AVRILLEAU. Edition PLB au Bugue (Disponible Bibliothèque de Ribérac).

Un cluzeau fut découvert, suite à un déchaumage, en 1912-13 à côté du hameau de « La Bourgeade », un plan et une description en furent établis en 1914 par M. DUBUT, Professeur à Ribérac, Membre de la Société Historique et Archéologique du Périgord, qui s'intéressait tout particulièrement à l'étude des souterrains locaux (Festalemps, Vanxains, Bourg-du-Bost ...).

Ce cluzeau creusé dans le calcaire à environ 6 m de profondeur et d'une longueur d'environ 20 m, présentait un accès carré (40 x 40) suivi d'une forte pente courbe de 7 m 50 donnant sur 3 salles semi-circulaires. Un système défensif empêchait toute intrusion (meurtrières, barrages par portes en pierre ou en bois) mais il devait surtout servir à la dissimulation d'armes, de petit bétail ou de nourriture, pendant la guerre de Cent Ans, les guerres de religions et peut-être durant la dernière guerre. Notons que ce cluzeau, si utilisé par des personnes s'y réfugiant, était certainement ventilé à la surface.



Emplacement du cluzeau de la Bourgeade.

En 1923 une autre personne, M. BLANCHET, revisite et établit un nouveau plan sans modification conséquente, mais date ce cluzeau à une époque archaïque. En 1968 le bulletin « Spéléo Dordogne » indique que l'accès en est obstrué.

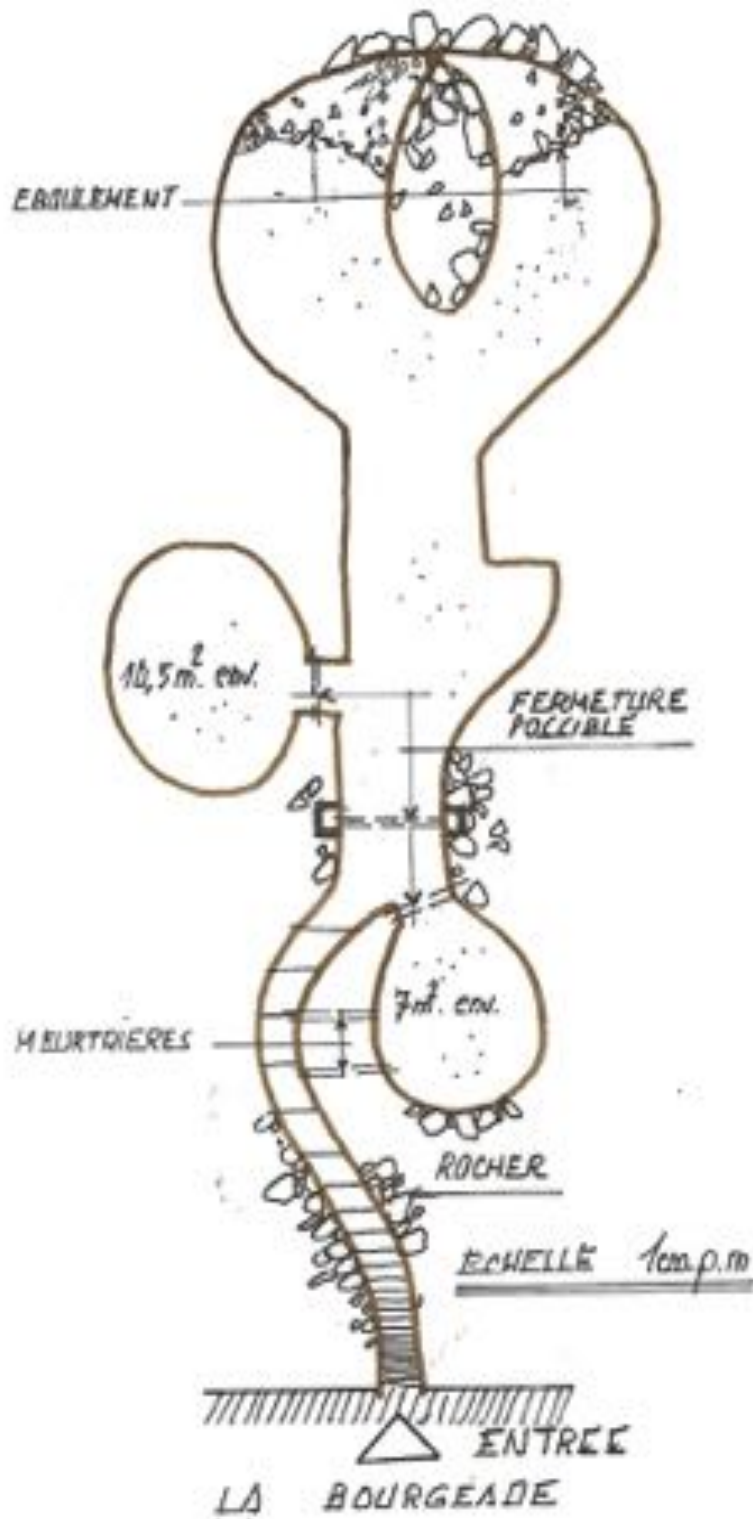
Pour l'anecdote, lors de la première communication en 1914, M. DUBUT annonce que le Maire de Bourg-du-Bost va faire exécuter des fouilles, non réalisées, peut-être à cause de l'entrée en guerre de la France.

Un autre souterrain a été découvert à Reminsignac, un relevé et une description en ont été effectués en 1968 par M. BOISMOREAU et M. CARCAUZON dans la Revue « Spéléo Dordogne ».

L'entrée s'effectue au pied d'un puits carré (comblé depuis) par une rampe descendante donnant sur une salle voûtée en pierre de petit appareil de 6 m par 4 m et de 2 m de hauteur, un départ de couloir s'amorçant sur un côté est signalé fermé par un mur en moellons. D'après les auteurs de la note, ce passage donnerait sur d'autres salles d'une construction à l'identique. Ceci n'a pu être vérifié à l'époque.

A Bourg-du-Bost, selon les « on-dit », un souterrain dont le départ serait dans l'église aurait pu être utilisé comme fuite en cas d'assaut. Il aurait été comblé depuis longtemps.

croquis du cluzeau de la Bourgeade



Les artisans à Bourg du Bost

Entreprise Générale du Bâtiment
Spécialisé en Colomage
Restauration Vieux Bois
Restauration d'Ancienne Cheminée

Roger Berkeley

Rue de la Révolution
 24600 Bourg-du-Bost
 05 53 91 16 42
 06 79 45 00 19

berkeley.roger-mowbray@orange.fr



Atelier Poterie
loisirs créatifs
 ...ô grès dez LL ...

Liliane Valentin Beaudout
 La Bourgade
 24600 Bourg du Bost
 Tél : 05.53.91.37.93
 Port : 06.77.62.64.26
 E-Mail : ogresdezll@orange.fr
 N° Siret : 532 0260200016

REALISATION DE PETITS TRAVAUX

Particuliers, professionnels, collectivités...

Peinture intérieure et extérieure, isolation,
 Revêtements des sols et plafonds
 Agencement,
 Plomberie,
 Electricité...

andrieux.regis@neuf.fr

05 53 90 91 22

06 37 91 39 86



* **REGIS ANDRIEUX**
 Agent du bâtiment multiservices
 Reminsignac 24600 Bourg du Bost

WHIP IT PIXIE & CO
 SERVICES ANIMALIERS
 Membre GTAAF

Taxi Ambulancier Animalier
 Garde d'Animaux à Domicile
 Capture

Devis gratuit
 Posez-moi vos questions!!!

07 88 13 87 77

S'adresser à Mme Sauter Mathilde.
à la Bertinie, Bourg du Bost



ENTRETIEN ESPACES VERTS
Eric BITTARD

50%
 DEDUCTIBLES
 DE VOS IMPÔTS*

* Dans la limite de la réglementation en vigueur.

REMINSIGNAC
 24600 BOURG DU BOST
 Tél : 05 53 90 77 06
 06 76 34 75 73



Siret : 429 837 180 00018
 N° Agrément DAPA : AQ01 120
 Mail : eric.bittard@dbmail.com

Vous êtes artisan résidant à Bourg du Bost, cet espace vous est réservé gratuitement. Remettez votre carte à un membre du Comité de rédaction si vous êtes intéressé par une publication (2 fois par an).

Cartes souvenirs



Cartes postales anciennes du village

Mr Bernard met en vente des cartes postales de Bourg du Bost (1960/1970) au profit de l'association ALSC : le temple, l'église, l'épicerie, vue aérienne du village, le monument aux morts. Pour 1 euro la carte. Il reste très peu des cartes 1 et 2. 19 cartes ont été vendues à ce jour.

Si vous êtes intéressé, adressez vous à

Mme Clochard : 05 53 91 84 29

Il reste peu d'exemplaires des deux premières cartes.

le Bouche à Oreille
 CAFE RESTAURANT

Le café sera ouvert tous les jours à partir de 10h.

Restauration sur réservation.

Tel. 07 83 78 14 58 ou 05 24 14 11 39